

tié de la récolte, et l'on obtient peut-être une plus grande quantité de graines que si l'on eût laissé tous les brins sur pieds, mais aussi elle exige beaucoup de main-d'œuvre. Elle convient spécialement aux personnes qui ne cultivent qu'une petite quantité de chanvre, et qui exécutent les travaux elles-mêmes.

Au reste, dans les cantons où l'on entend le mieux la culture du chanvre, on n'emploie comme semence que la graine que l'on a récoltée sur des pieds spécialement destinés à cet usage, et que l'on cultive isolément dans les champs de pommes de terre et de maïs. Les pieds ainsi isolés produisent une grande quantité de graine, et celle-ci est d'une meilleure qualité, pour la reproduction, que celle qui a été produite par des plantes serrées entre elles, comme cela est nécessaire pour obtenir de belle filasse. A cet effet, on répand, à la volée, quelques grains de chanvre sur les terrains qui viennent d'être emplantés de pommes de terre ou de maïs, et l'on détruit encore, par la suite, les plantes trop nombreuses, de manière à n'en laisser qu'un très-petit nombre qui ne nuisent pas essentiellement à la récolte principale. Au moyen de ce procédé, on peut couper et arracher ensemble le chanvre mâle et femelle avant la formation des semences, dans les terrains destinés à la production de la filasse ; celle-ci est alors d'excellente qualité, et la dépense de main-d'œuvre qu'exige cette culture est beaucoup diminuée. Le sol est aussi beaucoup moins épuisé, et le champ est prêt bien plus tôt pour recevoir un autre ensemencement, dans le cas où l'on voudrait cultiver sur ce terrain autre chose que du chanvre.

ROUISSAGE DU LIN ET DU CHANVRE.—Les fibres qui forment la filasse qu'on extrait du lin et du chanvre sont contenues dans l'écorce de ces plantes où elles sont agglutinées par une matière gommeuse et résineuse, dont il faut les débarrasser non-seulement pour pouvoir les extraire, mais pour qu'elles acquièrent la souplesse nécessaire aux usages auxquels on les destine.

Le moyen qu'on emploie généralement pour séparer la filasse de cette substance gomme-résineuse est la décomposition par une espèce de fermentation putride : c'est là le but du rouissage.

Dans quelques cantons, le rouissage s'exécute, pour le lin principalement, en l'étendant sur un pré, où on le retourne fréquemment, jusqu'à ce que les pluies, les rosées, et les autres influences atmosphériques aient achevé la décomposition putride de la substance gomme-résineuse, et que les fibres se détachent facilement.

De quelque manière qu'on exécute le rouissage, le soin le plus important doit être que la fermentation putride marche bien également dans toutes les tiges, et qu'elle soit arrêtée au moment où la matière gomme-résineuse est entièrement décomposée ; car, si on ne l'arrête pas à ce point, la fermentation s'exerce sur les fibres elles-mêmes, ce qui les affaiblit beaucoup.

Lorsque les plantes ont été placées sous l'eau, on doit surveiller l'opération pour s'assurer que la fermentation s'établit bien également dans toute la masse, et, dans le cas contraire, la démonter pour la construire de nouveau en déplaçant les bottes. On extrait de temps en temps un échantillon de l'intérieur de la masse, pour connaître l'instant où le rouissage est terminé, et alors on ne perd pas de temps pour retirer le tout de l'eau, et étendre les poignées sur un pré, ou